**Premiers résultats économiques des exploitations wallonnes en 2018**

(Échantillon de base de 180 observations du réseau DAEA)

Juillet 2019

## Avertissement

A partir de quelques 180 comptabilités clôturées et vérifiées, la DAEA présente succinctement ci-après les premiers résultats de l’exercice 2018. Dans le même esprit que pour l’établissement des résultats définitifs qui seront disponibles en fin d’année, les résultats exposés ci-après sont des moyennes pondérées tenant compte de la composition (OTE x DIMENSION)[[1]](#footnote-1) du champ d’observation (population des exploitations agricoles dont la dimension économique est d’au moins 25 000 € de production brute standard totale). La brève présentation qui suit concerne les orientations de production pour lesquelles on dispose, à ce stade-ci, d’un nombre suffisant d’observations. En l’occurrence il s’agit des OTE suivantes :

* Cultures agricoles
* Bovins laitiers
* Bovins viandeux

Il convient de signaler que la population de référence ou champ d’observation relève de l’enquête agricole organisée par le SPF économie en 2016 dans le cadre de l’enquête sur la structure des exploitations agricoles et horticoles imposée à tous les Etats membres de l’Union par l’Office de statistique européen (EUROSTAT).

Le travail a été réalisé à partir d’un fichier de base arrêté au 16 juillet 2019. Il s’agit d’un échantillon brut constitué de façon chronologique au fur et à mesure du dépôt des dossiers et des caractéristiques qu’ils contiennent dans la base de données. Il n’est dès lors pas surprenant que cette base de données primitive ne soit pas le reflet fidèle du plan de sélection d’exploitations transmis au Réseau d’Information comptable agricole européen (RICA). En l’occurrence, la base de données comprend une proportion trop élevée de fermes spécialisées en élevage bovin par rapport aux autres. Lorsque l’ensemble des comptabilités du réseau de la DAEA auront été versées dans cette base de données, l’échantillon mis en œuvre pour l’établissement du rapport annuel sur l’évolution de l’économie agricole et horticole en Wallonie sera en phase avec le plan de sélection cité plus haut.

## Les premières constatations pour 2018

Globalement, l’année 2018 n’augure rien de très exceptionnel pour les agriculteurs. Seules les exploitations spécialisées en grandes cultures voient leur revenu augmenter sensiblement. Contrairement aux exploitations laitières qui voient leur revenu chuter de près de 40%, après une année 2017 très favorable. Pour les exploitations spécialisées en viande bovine, une légère augmentation du revenu est observée par rapport à 2017, année particulièrement sombre pour le secteur. Bien que la baisse des produits bovins joue un rôle dans la diminution des revenus depuis 2010, c’est surtout la hausse du coût des moyens de production qui affecte la rentabilité.

1. Le Revenu du travail par ha (RT/ha)[[2]](#footnote-2)

En considérant le RT exprimé par unité de SAU, les exploitations de grandes cultures (OTE 100) devraient voir leur niveau de revenu croître en 2018 de quelques 40 % par rapport à 2017, pour s’établir à 718 €/ha, niveau proche de l’année 2013. Il est à noter qu’une amélioration de 60% avait été observée entre 2017 et 2016. Le revenu de 2018 serait vraisemblablement supérieur à la moyenne observée depuis 2010 (Figure 4), approchant ainsi les revenus de début de décennie.



Figure 1 Revenu par hectare de SAU 718€/ha- Grandes cultures

Pour les exploitations bovines laitières (OTE 450), le RT/ha subirait, avec 467 €/ha, en moyenne, une diminution d’environ 40% par rapport à l’année précédente, année particulièrement favorable qui fut (jusqu’à présent) la meilleure de la décennie. Le revenu de 2018 serait probablement un peu en dessous de la moyenne décennale.



Figure 2 Revenu par hectare de SAU 476€/ha - bovins lait

Les exploitations spécialisées en viande bovine (élevage et viande) verraient leur RT/ha s’apprécier de 4%. Cette très légère amélioration, ne permet toutefois pas d’assurer un revenu suffisant à l’agriculteur. En effet, l’année 2017 ayant atteint un niveau catastrophiquement bas, il aurait fallu une ascension fulgurante pour juguler le problème de déficit chronique de rentabilité. L’année 2010, avec un revenu de 282€/ha, parait donc très lointaine.

Depuis 2010, le produit de la viande bovine est resté relativement stable avec une légère tendance baissière. Cependant, les charges ont, en moyenne, augmenté de plus de 10% en huit ans. Ce sont les charges foncières et de matériel qui ont connu la plus forte progression (+20%) au cours de la décennie. Le produit ne suivant pas la même tendance, le revenu des agriculteurs s’effrite d’années en années.



Figure 3 Revenu par hectare de SAU 43€/ha - bovins viande

Les exploitations bovines combinant la production laitière avec l’élevage et la production de viande (OTE 470), verraient leur RT/ha s’établir à 284 €/ha contre 394 €/ha l’année précédente, soit une baisse d’environ 30%. Depuis le début de la décennie, les années 2015 (216 €/ha) et 2016 (220 €/ha) ont été les plus mauvaises tandis que les années 2010 (515 €/ha) et 2011 (568 €/ha) ont été les meilleures.

Quant aux exploitations mixtes « cultures + lait » ou « cultures + herbivores non laitiers », qu’on ne fait qu’évoquer ici, leur niveau de revenu (RT/ha) devrait en toute logique se situer entre celui des exploitations spécialisées en grandes cultures et, selon le cas, celui des exploitations bovines laitières ou viandeuses. Le tout dépendant de la structure même des exploitations concernées. Quoi qu’il en soit, l’activité « cultures » devrait permettre de compenser au moins partiellement la baisse de rentabilité de la spéculation bovine.

Remarque :

Ce qui vient d’être exposé doit être pris avec un certain recul vu qu’à ce stade-ci des opérations de clôture comptable une part non négligeable des comptabilités du réseau comptable de la DAEA doit encore être versée dans la base de données. Ceci concerne plus particulièrement les exploitations mixtes « cultures + bovins » et, dans une mesure moindre, les exploitations spécialisées en grandes cultures. Néanmoins, les résultats définitifs ne feront très probablement qu’affiner les premiers chiffres exposés dans le présent document. Ils apporteront en outre de l’information sur les orientations de production non passées en revue ici car trop peu représentées à ce stade-ci des clôtures comptables.

Figure 4 Evolution du Revenu du travail par ha de SAU

1. Le Revenu du travail et du capital par unité de travail familial (RTCF/UTF)[[3]](#footnote-3)

Lorsque l’on s’intéresse au Revenu du travail et du capital investi par l’exploitant et sa famille, exprimé par unité de travail familial (RTCF/UTF), les premiers résultats de 2018 font apparaître, par rapport à l’exercice 2017, une évolution similaire à celle observée pour le RT/ha. Il s’établirait ainsi, pour l’ensemble de la Wallonie, à 31 131 €/UTF.

Les exploitations spécialisées en grandes cultures, enregistreraient avec un RTCF/UTF de 57 927€/UTF une amélioration de 36% par rapport à 2017. En production laitière, le RTCF/UTF (24 098 €/UTF) accuserait un recul de près de 37%. Tandis qu’en production bovine viandeuse, le RTCF/UTF s’établirait à 12 402 €/UTF, soit 13% de mieux qu’en 2017, mauvaise année pour ce secteur.

1. Le poids des aides et indemnités dans la valeur du produit de l’exploitation

Ainsi que les rapports sur « l’évolution de l’économie agricole et horticole en Wallonie » [[4]](#footnote-4) le mettent en lumière d’année en années, le résultat des exploitations wallonnes est fortement dépendant du niveau des aides, notamment celles des 1er et 2ème piliers de la PAC (politique agricole commune). Ainsi, considérant le produit total des exploitations intégrées à la base de données de la DAEA, on observe qu’environ 16 % des produits sont des aides. Selon les orientations de production (OTE) nous avons un gradient qui va de 12 % pour les exploitations laitières spécialisées à près de 30 % pour les exploitations spécialisées en production de viande bovine. Il va de soi que le poids des aides et autres indemnités dans le RT est encore bien plus important.

1. Les Marges brutes

D 1) en Grandes cultures

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Froment | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2017/2018 (%) |
| Rendement (Qx/ha) | 84,49 | 83,71 | 81,42 | 90,60 | 94,09 | 97,31 | 66,24 | *88,75* | *89,5* | 1% |
| Prix moyen (€/100 Kg) | 19,97 | 19,3 | 23,07 | 18,54 | 15,49 | 14,54 | 15,11 | *15,04* | *18,29* | 22% |
| Total des produits (€/ha) | 1.696 | 1.616 | 1.879 | 1.680 | 1.457 | 1.415 | 1.001 | *1.335* | *1.637* | 23% |
| Avec travaux par tiers |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| - Charges variables (€/ha) | 515 | 619 | 636 | 667 | 676 | 655 | 580 | *595* | *571* | -4% |
| - Marge brute (€/ha) | 1181 | 997 | 1242 | 1.013 | 781 | 760 | **421** | *739* | ***1.066*** | 44% |

Le tableau ci-dessus met en évidence le très mauvais niveau de l’année 2016 en ce qui concerne la culture du froment ainsi que les résultats prometteurs pour l’année 2018. Le prix reçu n’atteint certes pas le niveau de 2012, année faste pour le froment, mais s’approche des prix de début de décennie. En ce qui concerne les charges, le climat relativement sec a permis une utilisation faible de fongicides, ce qui situerait 2018 parmi les trois meilleures années de la décennie.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Betteraves sucrières | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |  |  | 2017/2018 |
| *2017* | *2018* | (%) |
| Rendement (tonnes/ha) | 72,30 | 80,80 | 72,79 | 77,52 | 85,95 | 80,85 | 68,23 | *94,66* | *84,94* | -10% |
| Prix moyen (€/tonne) | 31,24 | 45,10 | 47,49 | 41,83 | 33,25 | 34,25 | 34,67 | *27,34* | *23,50* | -14% |
| Total des produits (€/ha) | 2.259 | 3.644 | 3.456 | 3.242 | 2.858 | 2.769 | 2.366 | *2.588* | *1.996* | -23% |
| Avec travaux par tiers |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| - Charges variables (€/ha) | 1112 | 1.123 | 1.220 | 1.279 | 1.283 | 1.277 | 1.247 | *1.323* | *1.220* | -8% |
| - Marge brute (€/ha) | 1147 | 2.521 | 2236 | 1.963 | 1.575 | 1.493 | 1.119 | *1.265* | ***776*** | -39% |

En ce qui concerne la betterave sucrière[[5]](#footnote-5), la chute des prix, entamée en 2017 suite à la disparition des quotas betteraviers, se poursuit. En outre, les rendements, sans pour autant être mauvais, ont été moindres en regard de l’année précédente. Par conséquent, le produit de la spéculation accuserait un recul très sensible ; il atteindrait un niveau bas non encore observé au cours de la décennie. Le niveau des charges variables, relativement bas, ne permet cependant pas d’amortir l’érosion de la marge brute. L’année 2018 paraîtrait donc une année difficile pour les producteurs de betteraves sucrières. Pour la première fois depuis 2011, la marge brute/ha du froment dépasserait celle de la betterave sucrière.

Enfin, alors qu’il a été mis fin aux quotas betteraviers en 2017, on observe en 2018 et en Wallonie la mise en place de la plus grande superficie de betteraves sucrières depuis le début de la décennie avec près de 42 610[[6]](#footnote-6) ha soit 23% de plus que l’année 2015 où l’on a enregistré la plus faible superficie de cette culture.

Figure 5 Marge brute (avec travaux par tiers) des cultures en €/ha

D 2) en production laitière

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Marge brute lait (€/100 L lait) | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 prov | 2017/2018 (%) |
| Produits | 36,2 | 39,5 | 37,1 | 43,2 | 42,3 | 34,5 | 32,0 | 40,4 | 38,6 | -4% |
| Charges opérationnelles | 12,9 | 14,9 | 16,3 | 15,9 | 14,9 | 14,0 | 13,6 | 13,4 | 13,4 | 0% |
| Marge brute du lait | 23,3 | 24,6 | 20,8 | 27,3 | 27,4 | 20,5 | 18,4 | 27,0 | 25,2 | -7% |
| Valorisation du lait | 30,9 | 34,0 | 30,8 | 38,4 | 38,4 | 30,6 | 28,1 | 36,3 | 34,2 | -6% |

Figure 6 Marge brute et valorisation de la production laitière en €/100 L de lait

Les produits de la spéculation laitière ont, en 2018, quelque peu baissé par rapport à l’année précédente, principalement dû à la plus faible valorisation du lait. Avec des charges opérationnelles équivalentes à celles observées en 2017, il en résulte une légère diminution de la marge brute par 100 litres de lait produit. Cela situerait l’année 2018 au quatrième rang de performance de la décennie en cours à équivalence de niveau avec 2011.

La figure ci-dessus illustre bien l’effet prépondérant de la variation des prix sur l’évolution de la marge brute.

D 3) en production de viande bovine

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Marge brute viande (€ vache nourrice) | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 prov | 2017/2018 (%) |
| Produits | 1242 | 1310 | 1282 | 1374 | 1403 | 1367 | 1293 | 1144 | 1211 | 6% |
| Charges opérationnelles | 685 | 803 | 791 | 770 | 718 | 720 | 712 | 725 | 737 | 2% |
| Marge brute de la viande | 557 | 507 | 491 | 604 | 685 | 647 | 581 | 419 | 474 | 13% |

Figure 7 Marge brute bovins viandeux en €/vache

Ainsi que le font apparaître, le tableau et la figure ci-dessus, 2017 est incontestablement et jusqu’à présent la plus mauvaise année de la période 2010-2018 en ce qui concerne tant les produits bovins (tableau) que la marge brute exprimée par vache (tableau et figure). L’année 2018 semble montrer une légère embellie par rapport à l’année précédente principalement grâce à de meilleurs résultats techniques (plus grande viabilité des veaux et moins de mortalité), les prix ayant peu évolué. Toutefois, le poids des charges dans le produit, quoique allégé par rapport à l’année précédente, reste fort élevé (près de 61%), ce qui plombe la marge brute. En effet, cette dernière est parmi les trois plus mauvaises de la décennie en cours.

La présente brochure est téléchargeable sur le portail de l’agriculture de Wallonie :

<https://agriculture.wallonie.be/economie-agricole-wallonne>

1. OTE = orientation technico-économique. DIMENSION = taille économique de l’exploitation exprimée en € de production brute standard. La production brute standard d’une activité est la valeur moyenne exprimée en € produite par cette activité. Par exemple un hectare de froment dégage une production brute standard de 1 857 €/ha (production brute standard centrée sur les années 2011 à 2015, utilisée par et pour la Commission européenne à partir de l’exercice comptable 2016). [↑](#footnote-ref-1)
2. Le revenu du travail (RT) est un concept créé au début des années 1960 notamment pour comparer l’agriculture aux autres secteurs de l’activité économique. Il a été et est encore largement utilisé. Le RT est obtenu en imputant une rémunération forfaitaire, de même niveau pour toutes les exploitations, au capital (actif) sans tenir compte des sources de financement et de la situation de propriétaire et/ou de locataire des exploitants. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le revenu du travail et du capital (RTCF) est différent du RT dans la mesure où on observe les produits et les charges réelles de l’exploitation agricole. Ce qui reste après avoir retranché les charges des produits est un montant que l’on espère positif qui servira à rémunérer le personnel non salarié de l’exploitation ainsi que le capital qui a été investi par l’exploitant et sa famille. [↑](#footnote-ref-3)
4. Ces rapports publiés notamment en format électronique sont téléchargeables sur le portail de l’agriculture wallonne : <https://agriculture.wallonie.be/evolution-de-l-economie-agricole-et-horticole-wallonne> et pour les plus anciens sur : <https://agriculture.wallonie.be/archives>. [↑](#footnote-ref-4)
5. Les premiers résultats sont davantage influencés par les exploitations de l’échantillon qui livrent à la RT car leur « compte betteraves » est clôturé plus tôt dans l’année que ceux qui livrent à ISCAL (Hainaut). La marge brute définitive devrait être un peu plus favorable qu’elle ne l’est à ce stade-ci des clôtures comptables. [↑](#footnote-ref-5)
6. Données DS 2018, SPW agriculture. [↑](#footnote-ref-6)